

Le Monument aux Morts

Arrêtons nous maintenant quelques instants sur le Monument aux Morts. La Première Guerre Mondiale a fait 1,3 millions de morts coté Français. Jamais une guerre n'avait laissé autant de traces dans les villages, jamais il n'y avait eut autant d'enfants du pays décédés, autant de familles en deuil. Juste à la fin de la guerre, il avait dans l'esprit des gens la victoire et la douleur, aussi une certaine acceptation de la guerre comme étant parfois inévitable. Il n'y avait pas encore ce sentiment pacifique, qui n'apparut qu'avec le recul, quelques années après.

Pays, victorieux, mais surtout pays en deuil. Très rapidement, l'Etat adopta une loi, celle du 25 octobre 1919, traitant de la commémoration et la glorification des morts pour la France, sans spécifier de la manière à utiliser. Cette loi n'était en fait que la traduction écrite d'un mouvement qui naissait déjà dans les villages, l'édification unanime et spontanée de Monuments aux Morts. Une loi des finances de 1920 propose même une aide à l'édification des monuments, mais c'est très inutile de part la faible participation proposée. De toutes façons, l'aspect économique n'était certainement pas le plus important en comparé de l'émotionnel.

C'était une chose complètement nouvelle qui n'avait jamais été faite pour les autres guerres, mais dont le besoin se faisait ressentir expressément dans l'esprit de tous. En ce sens, ces monuments sont vraiment caractéristiques de la Grande Guerre. Peu à peu, les villes, les campagnes, virent fleurir ces monuments qui affichaient de morbides listes de noms, et peu à peu on réalisa vraiment l'ampleur de cette tragédie qui se matérialisait sous leurs yeux. Et c'est alors que l'on pensa « plus jamais ça ».

Les Monuments aux Morts, de part leur fonction, se trouvent toujours à un endroit important du village. Le plus souvent ils étaient placés sur le place publique, à proximité de l'église ou de la mairie, et beaucoup plus rarement au cimetière ou à l'entrée du village. Le plus souvent aussi, il s'agissait d'un sobre obélisque, surmonté suivant le

message qu'il portait d'une croix de guerre, d'une croix religieuse, d'un coq, d'une flamme, etc. Notre Monument suit cette tendance. Celui l'on trouve à St Amour-Bellevue, et qui représente un poilu est beaucoup plus rare.

Celui de Crêches se compose de quatre parties, que nous verrons du bas au haut. A la base, se trouvent les noms des victimes et disparus de la Guerre et, plus rare, de celles de la guerre précédente. Elles sont chacune de part et d'autre du monument. Sur la face principale, au dessus d'une feuille de laurier d'origine, on a ajouté ceux de la Seconde Guerre Mondiale, comme c'est l'usage. Pour respecter l'idéal républicain, les noms sont classés par ordre chronologique et alphabétique, sans distinction de grade. Tout le monde est égal devant le sacrifice, quelque soit ses origines, ses opinions politiques, sa religion.

Parmi ces noms, celui de Georges Mathey, jeune sculpteur talentueux à qui l'on s'accordait pour présager un brillant avenir. La guerre aura raison de ces prédictions. Jeunesse brisée, victoire de la violence sur l'art, le jeune Georges victime parmi d'autres de l'horreur de la guerre, laissa en testament la crosse sculptée de son fusil que l'on retrouva au fond d'une tranchée. Nous auront l'occasion de revenir plus en détail sur lui lors de la visite du Port d'Arciat, mais sachez dès à présent que 2007 sera l'année de sa redécouverte par le public.

La seconde partie est une allégorie de la guerre.

Entre les deux faces, sur la face principale, un bas relief représente un village avec en premier plan les barbelés et le casque du poilu. Juste en dessous, des médailles au nombre de trois. Il est peu probable que cette sculpture représente le village de Crêches, elle se veut certainement plus universelle.

Au dessus de chaque liste de noms, dans la troisième partie, figure dans un parchemin de pierre les grandes batailles (Marne, Somme, etc), ainsi que le rappel des dates des deux guerres (14-18 et 18870-71). Sur la face



CRÊCHES-SUR-SAONE (Saône-et-Loire)

principale, la sculpture est surmontée d'un très patriotique « A nos Héros », qui nous apprend que le monument a plus été créé dans l'idée de la glorification des soldats. A d'autres endroits, on se contente d'un « Morts pour la France » plus neutre, plus administratif. Beaucoup plus rarement, les monuments penchent vers le pacifisme avec des inscriptions du genre « Aux victimes de la Grande Guerre », comme c'est le cas à Ablancourt, par exemple.

La quatrième partie est très clairement dévolue à la République. La face principale arbore fièrement le R et le F entrelacés, et le sommet de l'obélisque est surmonté de l'un des symboles forts de la France : le coq en train de lancer son « cocorico ». Il faut savoir que le coq actuel n'est pas celui d'origine mais une copie, le premier ayant été volé...

Ces monuments ont toujours fait l'objet d'une commémoration très codifiée, dès leur apparition. Il faut savoir que le 11 novembre ne fut déclaré fête nationale qu'à partir d'un décret du 22 octobre 1922, sous la pression des Anciens Combattants, ce qui n'empêcha pas les Français de le

célébrer bien avant. La cérémonie se déroulait ainsi : d'abord une procession avec en tête les enfants des écoles et en fin de cortège les anciens combattants, puis les discours, puis l'appel des morts auquel un enfant ou un ancien combattant répond « Mort pour la France », puis enfin la Marseillaise et la sonnerie aux morts. Ce rituel républicain est d'ailleurs toujours respecté de nos jours.

Un mot sur les monuments dédiés à la seconde Guerre Mondiale. Nous avons vu que l'on réutilisait les

Monuments de la Première Guerre Mondiale pour y inscrire les noms des défunts des guerres suivantes. Il faut dire que la Seconde Guerre Mondiale s'est caractérisée dans la plupart des cas par une quasi absence de front. La France entière était en guerre, et même les villages les plus éloignés de la frontière, et même les hameaux des villages. Les scènes de guerre ont envahi chaque parcelle du territoire. C'est la raison pour laquelle sont apparues les plaques commémoratives, qui nous rappellent, outre des événements particuliers, cette omniprésence, cette pluralité de fronts.

